

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME - COMMUNE DE AUBIAT

Procès Verbal du CONSEIL MUNICIPAL du 06 juillet 2026 à 20h30

Sous la Présidence de Madame le Maire FUENTES Carmen.

Présents : M BOSSARON Pascal – Mme BRUNO Sandrine - M ROLLIN Patrice – Mme RAYNAUD Catherine - Mme Christine JAFFEUX - M FAURIE Laurent – M MOUTARDE Cyrille - Mme GAUCHER Lucie – M REGIBAUD Etienne - M RICARD Pierre-Louis -, conseillers municipaux.

Absents : M PREVAULT Bernard (pouvoir à M MOUTARDE Cyrille) - Mme BELIN Julie (pouvoir à Mme BRUNO Sandrine) - M ALBERT Aurélien (pouvoir à M ROLLIN Patrice) Mme BAYLE Léa (pouvoir à M RICARD Pierre-Louis)

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01/06/2026

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| • Tarifs cantine rentrée 2026/2027 | Délibération |
| • Remplacement lamier microtracteur | Délibération |

Questions et informations diverses

Mme Lucie GAUCHER est désignée comme secrétaire de séance.

Madame le maire propose l'approbation du compte-rendu du conseil du 01/06/2026.

M. Cyrille MOUTARDE détenteur du pouvoir de M. Bernard PREVAULT dit que celui-ci souhaite ajouter la précision suivante : les élus ont privilégié la qualité professionnelle de la débrouailleuse choisie lors du dernier conseil.

M. Etienne REGIBAUD précise qu'il s'est abstenu lors du vote de la délibération 29/2026 relative aux travaux de reprise de voirie chemin neuf car il n'y avait qu'un seul devis.

DELIBERATION N° 34/2026

TARIFS CANTINE RENTRÉE 2026/2027

Madame le maire rappelle

- la mise en place d'une garderie périscolaire à partir de la rentrée scolaire 2007/2008, fonctionnant les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 h 40 à 18 h 00,
- la délibération n° 47/2007 du 4 juin 2007 créant une régie de recettes,
- la délibération N° 58/2008 créant une nouvelle plage horaire de 7h30 à 8h50,
- la délibération N° 59/2008 fixant les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2008/2009,
- la délibération 58/2013 fixant les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2013/2014.
- la délibération 57/2018 fixant les tarifs de la garderie
- la délibération 42/2022 fixant les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2022/2023.

Elle informe les élus de la nécessité de fixer les nouveaux tarifs de la cantine à compter de la rentrée scolaire de septembre 2026.

Le traiteur Le Gourmet Fiollant augmente ses tarifs à compter de septembre 2026 pour passer à 4.31 € (au lieu de 4.10 € en 2025).

	Année 2025/2026	Année 2026/2027
Tarif repas Gourmet Fiollant	4.10 €	4.31 €
Tarif repas demandé aux parents	3.70 €	Proposition 3.81 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide d'appliquer à compter du 01/09/2026 le tarif suivant : **repas 3.81 €**
- autorise Madame le maire à émettre et signer les titres de recettes correspondants.

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION N° 35/2026

OPERATION 114 – REMPLACEMENT LAMIER MICROTRACTEUR – APPROBATION DEVIS

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer le lamier cassé du microtracteur. En effet celui en place date de 2012 et a déjà été réparé. M. Patrice ROLLIN, adjoint au maire, présente les devis :

MAISON AUDEBERT

Devis 011948 2 375.00 € HT 2 934.00 € TTC + 70.00 € de port

VACHER

Devis 023451 2 157.00 € HT 2 588.40 € TTC

Mme Catherine RAYNAUD interroge M Patrice ROLLIN sur le délai de commande. Celui-ci répond que les lames sont en stock chez les 2 fournisseurs. M. Etienne REGIBAUD demande qui s'occupe de l'entretien du microtracteur. L'adjoint lui répond que les agents techniques entretiennent ce matériel. M Patrice ROLLIN précise que VACHER est une enseigne spécialisée dans la motoculture. M Cyrille MOUTARDE demande qui va installer les lames. Il est répondu que ce sont les agents qui s'en chargent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le devis VACHER pour un montant total de **2 588.40 € TTC**
- précise que les crédits sont inscrits en investissement au budget communal 2026 à l'opération 114 MATERIEL ET MOBILIER,
- donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour instruire ce dossier.

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Compte-rendu des actions menées durant la canicule en faveur des personnes vulnérables**

Mme Christine JAFFEUX présente un compte rendu des actions menées en faveur des personnes vulnérables durant la période de canicule.

Dimanche 21 Juin, les personnes âgées et/ou vulnérables ont été listées selon leur âge, leur état général et/ou leur isolement d'après leur signalement en mairie et d'après les listes électorales. Mme JAFFEUX précise aux élus que s'ils ont connaissance de personnes qui devraient être prises en compte, il convient de les lui signaler.

Lundi 22, Mardi 23, Mercredi 24 Juin, des élus ont contacté les personnes téléphoniquement ou se sont rendus à leur domicile pour leur indiquer les précautions nécessaires, leur remettre un brumisateur et des contacts en cas de besoin. Ils les ont également informé de la mise à disposition de la salle climatisée de la mairie de 8h30 à 18h en semaine et sur demande le weekend.

A Aubiat : 2 appels téléphoniques et 18 visites ont été effectués par Sandrine BRUNO, Christine JAFFEUX et Catherine RAYNAUD,

A Chazelles : 4 appels et 12 visites ont été effectués par Julie BELIN, Melanie GRANGÉ, Christine JAFFEUX, Sandrine BRUNO et Patrice ROLLIN,

A Persignat : 3 appels et 7 visites ont été effectués par Catherine RAYNAUD, Laurent FAURIE et Sylvain BERTEL.

La liste des personnes concernées mentionnant leur nom, date de naissance, adresse et contact sera jointe au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La démarche a été très favorablement accueillie.

➤ **Actions mises en place lors de la canicule du mois de juin 2026 au niveau des écoles primaires**

Mme Sandrine BRUNO présente un compte-rendu des actions mises en place lors de la canicule du mois de juin 2026 au niveau des écoles primaires.

Pour agir au plus près du terrain, la municipalité a immédiatement échangé avec les directrices d'école afin de faire le point sur la situation des enfants. En parallèle, les élus sont restés en lien étroit tout au long de la semaine avec les services de la préfecture pour partager leurs inquiétudes et valider ensemble la conduite à tenir. C'est en étroite collaboration avec l'ensemble de ces acteurs que toutes les décisions ont été prises.

Équipement et rafraîchissement des locaux

- ❑ Face à l'annonce de la canicule, la municipalité a procédé à l'état des lieux, à l'achat ainsi qu'à des prêts de matériel complémentaire pour optimiser le rafraîchissement des espaces :
- ❑ Infrastructures existantes : Toutes les classes de l'école de Chazelles sont heureusement climatisées. À l'école d'Aubiat, la climatisation se trouve dans le préfabriqué, ce qui présentait également l'avantage de diffuser et d'amener de la fraîcheur jusqu'à la cantine d'Aubiat.
- ❑ Achat de climatiseurs : Pour équiper les locaux restants, la commune a fait l'acquisition de deux climatiseurs sur pied mobiles installés à l'école d'Aubiat pour rafraîchir la classe de

Patricia et la classe des maternelles.

- Équipement des espaces communs & Cantines : Des ventilateurs ont été achetés pour les différentes cantines, la salle de repos et la salle de motricité d'Aubiat. À la cantine de Chazelles, de gros ventilateurs ont été installés. Des ventilateurs ont également été prêtés pour renforcer ce dispositif.
- Dispositif thermique à la cantine de Chazelles : Afin de gagner de précieux degrés, des couvertures de survie ont été posées sur les fenêtres extérieures de la cantine de Chazelles pour bloquer le rayonnement solaire.
- Hydratation : Des brumisateurs et des vaporisateurs ont été achetés et mis à la disposition de tous les élèves dans les classes, dans le bus, à la cantine, ainsi que sur le temps de trajet menant à la cantine de Chazelles.

Protocole quotidien de régulation thermique

Pendant toute la durée de la canicule, un protocole strict d'aération ainsi qu'un suivi systématique des températures matin et soir ont été mis en place chaque jour, week-end compris :

- Aération matinale (Aubiat) : Dès 6h00 du matin, les classes de l'école d'Aubiat étaient entièrement ouvertes pour créer des courants d'air et emmagasiner la fraîcheur nocturne avant l'arrivée de la garderie à 7h30. Les plus vifs remerciements à Christine Jaffeux, qui s'est mobilisée chaque matin dès l'aube pour effectuer cette ouverture.
- Aération matinale (La cantine de Chazelles) : La cantine de Chazelles a été ouverte les matins dans les mêmes principes que pour l'école d'Aubiat afin d'y faire rentrer la fraîcheur. Un grand merci à Patrice qui s'est chargé d'assurer cette ouverture matinale indispensable.

Logistique, restauration et aménagement du temps scolaire

- Aménagement des récréations : Les enfants ont pu profiter de l'extérieur avant 10h30 ; après cet horaire, les récréations ont été remplacées par des temps calmes à l'intérieur (films, jeux de société).
- Gestion des trajets (Chazelles) : Les déplacements des enfants de Chazelles vers la cantine sous de fortes chaleurs ont représenté une vraie difficulté. Pour y remédier, des brumisateurs et vaporisateurs individuels leur ont été fournis pour sécuriser le trajet.
- Repas froids : Pour éviter de faire grimper la température des locaux avec l'allumage des fours, des repas froids ont été exceptionnellement commandés auprès de notre service de livraison de cantine.
- Aménagement du temps scolaire (Maternelles) : Les après-midis étant étouffants, les parents de maternelles qui le pouvaient ont eu l'autorisation de garder leurs enfants à domicile l'après-midi, avec la possibilité de les récupérer à 13h15 après la cantine.
- Un moment de douceur : Le jeudi 25 juin, après vérification rigoureuse des fiches d'allergies, des glaces à l'eau (type Mister Freeze) ont été distribuées à tous les élèves pour leur plus grand bonheur.

Mesure d'urgence : Fermeture exceptionnelle du vendredi 26 juin 2026 après-midi

Le jeudi 25 juin au soir, les indicateurs sont devenus critiques :

- ❑ Le thermomètre affichait déjà 30°C dans les classes pourtant munies de climatiseurs sur pied.
- ❑ Dans les transports scolaires du soir, non climatisés, la température est montée à plus de 45°C, mettant en danger la santé des enfants.

Décision officielle : Face à ces risques sanitaires majeurs constatés ce jeudi soir, Madame le Maire, les adjoints et le conseiller délégué ont pris conjointement la décision d'annuler les transports scolaires du soir et de **fermer l'école pour le vendredi 26 juin après-midi**.

Dispositif de garde et d'accueil solidaire (vendredi après-midi)

Dans ces conditions, et à la suite de l'annulation du bus, la municipalité a immédiatement mis en place un système de garde pour les enfants dont les parents n'avaient pas la possibilité de faire récupérer en raison d'obligations professionnelles ou familiales :

- ❑ Accueil sécurisé : Les enfants accueillis ont été installés et préservés au sein des classes bénéficiant de la climatisation.
- ❑ Garderie exceptionnelle à Chazelles : En raison de la suppression des transports scolaires, une garderie exceptionnelle a été organisée à l'école de Chazelles de 16h30 à 18h00. Cet accueil a été entièrement assuré bénévolement par deux élues (conseillères municipales).
- ❑ Renfort à la garderie d'Aubiat : Un renfort immédiat a également été déployé sur la garderie d'Aubiat, assuré personnellement par Madame le maire.

Plan de communication d'urgence

Pour prévenir les familles le plus rapidement possible dès le jeudi soir, une communication multicanale majeure a été déployée :

- ❑ Directe : Un mail d'alerte a été envoyé sur les boîtes personnelles de tous les parents ainsi qu'à l'attention des directrices d'écoles.
- ❑ Numérique : L'information a été publiée instantanément sur l'ensemble des réseaux de la mairie (PanneauPocket, Facebook, site internet communal).
- ❑ Physique : Des affiches d'information ont été apposées sur les panneaux d'affichage associatifs et directement devant les portes des écoles.

Retour à la normale et conclusion

Les températures étant redescendues à des normales saisonnières durant le week-end, les classes ont été grandement ouvertes le lundi matin pour être ventilées. L'école a ainsi pu reprendre un rythme totalement normal pour cette dernière semaine avant les vacances scolaires.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui sont intervenues avec réactivité et dévouement pour la mise en place de ces mesures complexes. Grâce à cette mobilisation collective et à l'implication directe des élus sur le terrain, la sécurité et le bien-être des enfants ont pu être préservés.

➤ **Bulletin communautaire**

M. Cyrille MOUTARDE évoque ensuite le fait que la Communauté de Communes Plaine Limagne a omis de publier les dates des festivités prévues à Aubiat dans son bulletin communautaire. Le secrétariat avait pourtant transmis l'ensemble des informations dans les délais impartis. La Communauté de Communes a proposé de relayer sur ses réseaux sociaux les prochaines manifestations prévues à Aubiat, notamment la Gratiféria du 14 juillet.

➤ **Correspondant Défense**

Mme Catherine RAYNAUD indique s'être rendue aux premières Assises régionales des correspondants défense, à Lyon. Elle explique que les correspondants défense ont vocation à assurer le lien entre le monde des armées et de la défense et les collectivités. Leurs trois principaux objectifs sont :

- informer la population sur la politique de défense française ;
- communiquer sur les recrutements, qu'il s'agisse des jeunes ou de la réserve (professionnelle et citoyenne) ;
- informer sur le devoir de mémoire et les anciens combattants.

Elle rappelle que le message principal est que la défense ne concerne pas uniquement les armées, mais l'ensemble des citoyens. Les informations relatives à ces missions sont disponibles sur le site <https://www.sgdsn.gouv.fr>.

➤ **Salles communales**

Mme Sandrine BRUNO indique que la directrice de l'école d'Aubiat renouvelle sa demande d'utilisation de la petite salle de gym située en face de l'école, rue Neuve. Une demande écrite sera prochainement transmise en mairie.

➤ **Aide à une famille**

Elle informe également avoir relancé la Communauté de communes Plaine Limagne concernant une demande d'aide pour une famille ayant un jeune enfant malade. Si aucune aide financière directe ne peut être accordée, la Communauté de communes étudie la possibilité de prendre en charge les frais d'ALSH. Une réponse est attendue au cours de l'été.

➤ **Commission communication**

M. Cyrille MOUTARDE présente les dernières actions de la commission Communication. Il indique que la nouvelle page Facebook continue de gagner des abonnés et que la commission a récemment travaillé sur les visuels, la mise à jour du site internet ainsi que le développement de l'utilisation de PanneauPocket.

Il annonce également la préparation, durant l'été, d'un questionnaire au format A5 qui sera distribué dans la commune afin de recenser, d'une part, les artisans, commerçants et producteurs, et, d'autre part, les associations, afin qu'ils puissent transmettre leurs informations pour figurer sur le site internet communal.

➤ **Permanence PLUi**

M. Pierre-Louis RICARD demande des précisions concernant les flyers distribués dans les boîtes aux lettres annonçant les permanences des 18 et 25 juillet relatives au PLUi. Il souhaite connaître l'objectif de ces permanences.

M. Pascal BOSSARON et M. Patrice ROLLIN répondent que plusieurs habitants ont indiqué ne pas avoir eu connaissance à temps, ou n'avoir pu participer, aux permanences organisées durant l'enquête publique précédant l'approbation du PLUi. Ces nouvelles permanences permettront donc de recueillir les remarques et doléances des habitants, que la commune s'engage à transmettre à la Communauté de Communes Plaine Limagne en vue d'une éventuelle future révision du PLUi.

Mme le Maire rappelle que la compétence urbanisme relève de la Communauté de communes et non de la commune.

➤ **Festivités 14 juillet**

Mme Sandrine BRUNO lance un appel aux bénévoles afin de participer à l'organisation des festivités et du pot du 13 juillet.

Mme Catherine RAYNAUD fait un point sur l'organisation de la Gratiféria. Elle indique avoir désigné M. Etienne REGIBAUD comme élu responsable de la Gratiféria 2026. Les préparatifs sont en cours, les flyers ont été distribués, les banderoles installées et la prochaine réunion est prévue le 8 juillet.

➤ **Service technique**

M. Patrice ROLLIN informe les élus que les agents techniques sont actuellement en horaires d'été, de 7 h à 14 h.

➤ **Société de chasse**

Mme Catherine RAYNAUD informe avoir assisté à la dernière assemblée générale de la société de chasse d'Aubiat. Son président, M. Stéphane Bardin, souhaiterait que le lapin de garenne soit inscrit sur la liste des animaux nuisibles et demande que la commune soutienne cette démarche.

Mme Sandrine BRUNO demande s'il est exact que le président de la société de chasse d'Aubiat a sollicité, lors de cette assemblée générale, l'intervention des agents techniques sur une parcelle privée.

Mme le Maire répond qu'elle n'a pas connaissance d'une telle demande en mairie.

➤ **Logo de la commune**

M. Étienne REGIBAUD prend ensuite la parole. Il indique qu'un nouveau logo de la commune a été publié sur la page Facebook et demande des précisions sur les conditions de sa création. Il estime que celui-ci reprend les codes couleurs de la liste majoritaire et regrette qu'aucune discussion, voire aucune délibération, n'ait eu lieu à ce sujet.

Mme le Maire répond que le logo de la commune a évolué à plusieurs reprises au fil des années sans qu'une délibération soit nécessaire.

M. Cyrille MOUTARDE précise que ce logo a été élaboré au sein de la commission Communication, en présence de l'ensemble de ses membres, issus de la majorité comme de l'opposition. Il regrette qu'aucune remarque n'ait été formulée en commission, notamment par Mme Léa BAYLE, si des réserves existaient.

M. Pierre-Louis RICARD rappelle que les commissions travaillent et que le fruit de leurs travaux aurait dû être présenté en conseil municipal. Il pourrait être opportun de revoir la méthode de travail des commissions ainsi que les modalités de présentation de leurs travaux en conseil municipal.

Mme Lucie GAUCHER indique qu'il peut être difficile de présenter chaque flyer ou document de communication avant son lancement et que, dès lors que la commission valide certains travaux, elle peut les mettre en œuvre.

Mme Sandrine BRUNO déplore que l'équipe municipale ne travaille pas à quinze.

M. Pierre-Louis RICARD demande sur quels éléments elle fonde cette affirmation. Il indique qu'il travaille en bonne intelligence avec l'ensemble de l'équipe depuis le début du mandat.

Mme Sandrine BRUNO estime que les élus de l'opposition n'ont pas été très présents au cours des dernières semaines, notamment pendant les épisodes de canicule.

M. Etienne REGIBAUD rappelle avoir été retiré de la liste de Mme FUENTES Carmen. Cette dernière lui demande de ne plus parler de ce sujet, qu'il s'agit d'éléments datant de la campagne électorale. Elle ajoute que les quinze conseillers municipaux ont été élus par les habitants de la commune. Elle réitère sa demande de travailler tous ensemble. S'ils ne désirent pas le faire, c'est bien dommage.

Fin du conseil à 21h40

Prochain conseil : 07/09

Table des délibérations

N° délib	Intitulé	Date de réception en préfecture
N°34	TARIFS CANTINE RENTRÉE 2026/2027	07/07/2026
N°35	OPERATION 114 – REMPLACEMENT LAMIER MICROTRACTEUR APPROBATION DEVIS	07/07/2026